

APPENDICE

I

LETTRES DU COMTE DE CONTADES

AU COMTE DE PUISAYE (1)

(1795)

I

A Guernesey, ce mardi 24 mars.

Je suis arrivé hier ici, mon général, je ne sais pas comment, car il ne faisait pas un souffle de vent, et nous avons été cinq heures de suite sans gagner une toise.

(1) British Museum, papiers de Puisaye, vol. LXVI, *Rassemblement des émigrés à Jersey. Lettres des comte du*

Le gouverneur m'a parfaitement reçu et paraît assez disposé à me laisser établir ici. Il m'a dit cependant qu'il fallait aller parler à M. le prince de Bouillon avant de rien faire parce que, peut-être, tiendrait-il à nous avoir avec lui. Il m'a donné une lettre pour lui et a ordonné à un petit bâtiment de me conduire, mais le patron m'a dit qu'il était inutile de partir parce que, contre la marée et sans un souffle de vent, nous n'avancerions pas. Je voulais aller dans la chaloupe, mais le gouverneur n'a pas voulu. On me fait espérer de me conduire cette nuit; alors je pourrais être de retour demain au soir et cela ne

Trésor, comte de Williamson, comte de Vauban et comte de Contades (pièces 31-39). Le comte d'Oilliamson avait repris, en Angleterre, l'orthographe primitive de son nom de famille, *Williamson*.

Trois autres volumes des papiers de Puisaye sont consacrés à ce rassemblement: vol. LXVII, *Lettres des officiers des compagnies royalistes, 1795*, vol. LXVIII, *Corps du prince de Léon, comte du Trésor, comte de Williamson*; vol. LXIX, *Arms, etc. shipped to Jersey by the British government*.

retarderait pas l'établissement. D'ailleurs je laisse ici MM. Moreau et de Hercé qui prépareront tout, et j'espère que ces messieurs, à leur arrivée, trouveront l'établissement prêt, mais il est physiquement impossible qu'ils y vivent pour un schelling : tout y est follement cher (1).

J'ai vu ici plusieurs personnes, entre autres un M. de Kermadec, qui se plaignent de beaucoup d'entreprises manquées par le peu de résolution de ceux qui commandent les bâtiments. Ils n'ont pas, à ce qu'il m'a dit, une bonne volonté bien prononcée, ni le cou-

(1) MM. de Contades, Moreau, et de Hercé avaient été chargés par le comte d'Oilliamson de préparer à Guernesey l'établissement de ses quatre cadres. Nous extrayons du même volume des papiers de Puisaye ce billet non daté adressé à M. de Puisaye par le comte d'Oilliamson.

« Le comte de d'Oilliamson a l'honneur de souhaiter le bonjour à son général, et de lui déclarer qu'il croit nécessaire pour le bien du service, de faire partir par le paquebot de Jersey MM. de Contades, d'Hercé, de Moreau, quartier-maître de M. le vicomte de Chambray, avec un sergent par compagnie. Cela n'empêcherait pas l'envoi

rage nécessaire à ces sortes d'entreprises. Je ne suis entré dans aucun détail, parce que Kermadec me paraît mécontent en général, je pense d'ailleurs que le chevalier de *** qui a vu par lui-même vous aura mis au fait de ce qui se passe. Je vous écrirai aussitôt que j'aurai vu le prince, pour vous instruire de l'endroit où définitivement nous serons établis. Ne m'oubliez pas ici, je vous en prie, où je ne compte pas rester en garnison. Si je savais quelque chose d'assez important, j'irais vous le dire,

des 64 volontaires et peut-être plus qui, jusqu'à la fin de la semaine prochaine, se rendraient à Southampton, commandés par M. le chevalier de Molineux et M. le chevalier de Blangy. Ils iraient droit à Jersey, et trouveraient, en arrivant, le logement et ce qui leur serait nécessaire. Si M. le marquis de Ménéville approuve ce plan, il voudra bien dire à M. Windham que cela ne retardera en rien l'opération, qu'il est possible que cela l'accélère. Ils partiront samedi, quatorze volontaires; lundi, mardi, autant de suite.

Mercredi matin.

M. le comte de Contades verrait en passant M. le prince de Bouillon à Jersey, et il pourrait même ne pas emmener les quatre sergents.

tout comme je vous conjure de me faire venir ou aller, dès que vous le jugerez de la plus petite utilité; mes pas et ma peine ne me coûtent rien.

Notre entreprise est jalouée et sera contre-carrée, mais votre courage a surmonté de plus grandes difficultés. Soyez sûr que vous avez sous vous des gens qui n'en manqueront pas, qui sont aussi persuadés que vous que là seulement il y a encore gloire et utilité à trouver et qui n'ont rien tant à cœur que de les y aller chercher avec vous.

Recevez, je vous prie, mon général, l'assurance du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obeissant serviteur (1).

(1) Toutes les lettres du comte de Contades à M. de Puisaye portent la souscription suivante :

A MONSIEUR DE MÉNILLES,

*Fulger-Street, St-James's Park, Westminster, n^o 15,
London.*

II

A Guernesey, ce 1^{er} avril.

Je suis de retour ici, mon général, à attendre ces messieurs, ce que je pourrai bien faire encore longtemps. Je m'en doutais quand je suis parti. J'ai vu le prince de Bouillon, qui m'a parfaitement accueilli. Il m'est venu un grand nombre de recrues de la ville. Le chevalier de la V*** prétend qu'il ne faudrait pas les prendre; comme je ne savais pas vos intentions j'ai consenti à les inscrire, quitte à les renvoyer. L'établissement ici sera d'un prix fou ou plutôt impossible. Je défie que chaque individu y vive à moins de deux shellings. C'est ce qui me console du retard de ces messieurs, car je crois qu'ils feront de beaux cris quand ils arriveront. Au reste, j'espère que vous ne nous y laisserez pas longtemps.

Avant-hier, il nous est venu un petit bâtiment du Havre, sous pavillon américain mais assurément français, avec quelques bouteilles de vin de Champagne et de Bourgogne, qui n'étaient pas l'objet principal qui l'amenaient ici. J'ai causé hier avec les gens de son équipage. Ils nous ont dit que, le dimanche d'avant leur départ, la messe avait été célébrée au Havre, avec une affluence énorme de peuple, que le calendrier républicain avait été aboli, ce qui nécessairement rétablit ce dimanche. Ils ne pensent pas bien au fond, mais les faits qu'ils rapportent sont excellents. J'ai vu des prisonniers échappés, des gens qui arrivent de France : pas un ne varie, et tous disent que, sur cinq personnes, quatre veulent un roi. Hâtons-nous donc, mon général; il ne faut qu'un événement dans l'intérieur pour rendre les approches plus difficiles. Un gouvernement faible comme celui d'à présent est à la veille de sa destruction, et il faut en profiter pour en rétablir un qui con-

vienne à tout le monde. Entrez en France de votre personne, avec les cadres complets ou non. Une fois rendus, ils se compléteront, et, en arrivant, l'on ne s'amusera pas à nous compter. On a tant fait de sottises de retard, que peut-être une de précipitation réussirait. Je connais le soldat français : il aime l'audace, il est amoureux de la nouveauté. En lui montrant l'une et l'autre, en lui parlant, en le traitant bien, en le payant suffisamment, l'on n'aura pas la peine de le combattre, surtout s'il est bien persuadé qu'on y est décidé au cas qu'il ne se rende pas. Vous me trouvez peut-être un peu pressé, mais vous m'avez témoigné confiance et amitié, et je suis sûr que cette manière-là ne vous déplaît pas.

Surtout ne me laissez pas ici, s'il y a moyen d'aller ailleurs. Je n'en bougerai que d'après vos ordres, vous savez que je l'ai promis, mais il me tarde bien de les voir arriver.

Adieu, mon général, j'espère que vous ne doutez pas du respectueux attachement que

je vous ai voué et dont j'espère bientôt vous donner des preuves.

III

A Guernesey, ce 7 avril.

Le prince, mon général, vient de m'envoyer Mac-Dougle pour me chercher, ainsi qu'il me l'a promis dès qu'il y aurait quelque chose de nouveau. On a beaucoup tiré hier et avant-hier. Ce sont deux bâtiments français contre ceux de la station de Jersey, autant que j'ai pu le savoir. D'après ce que l'on m'a dit, j'espère qu'on a vu des signaux à la côte. Vous avez sûrement des détails circonstanciés de Jersey même. Je vous écrirai aussitôt mon retour ici. Le temps est très mauvais et le vent absolument contraire, mais je trouverai des moyens et j'arriverai. Mac-Dougle est très entreprenant, je profite du départ d'un courrier d'ici pour vous écrire. Comme je n'écris

qu'à vous, je vous serai obligé de n'en point parler. J'attends toujours ces messieurs, qui n'arriveront peut-être pas de sitôt, mais à l'ennui près, je suis bien ici et à portée de nouvelles.

Il paraît aussi que deux bricks ont tiré sur la côte de Jersey avec du canon de 36, et ont fait du dégât. Au reste tout cela est égal, si réellement on a fait des signaux. J'espère qu'à présent vous n'aurez pas besoin de ma signature pour savoir qui vous écrit; vous me reconnaîtrez toujours à mon intérêt à notre cause et à mon attachement bien vrai à votre personne.

IV

A Jersey, ce 16 avril.

J'arrive, mon général, de notre expédition sur la côte. M. d'Allègre, qui en a été le témoin, vous en rendra le même compte que moi.

Nous n'avons trouvé ni amis, ni ennemis. La manière dont la côte est défendue est misérable. Des canons sans affûts aux forts (qui par conséquent ne peuvent nuire à une descente) et quelques gardes nationaux, courant de poste en poste aux endroits où ils croyaient qu'on avait envie de débarquer; voilà tout ce que j'ai vu. On peut mettre à terre où on voudra; voilà ce dont je puis répondre. Pas un paysan ne se mêle de la défense : quelques-uns non armés regardent; les autres travaillent dans les champs. Hier, le commodore m'a pris avec lui à bord d'un petit bateau, et nous avons longé la côte pendant au moins deux lieues, reconnu la baie la plus favorable pour mettre à terre, et nous n'avons vu en tout que trente hommes environ, qui accouraient pour garder le poste où nous nous rendions. Ainsi, pour la côte, je vous réponds que vous n'y trouverez aucun obstacle. Quant aux dispositions du pays, le rapport de tout ce qui en vient ne laisse pas

de doutes sur leur bonté. Quelles qu'elles soient, il est indispensable de les soutenir, si elles sont bonnes, ou de les réchauffer si elles sont un peu refroidies. Il faut marcher, mon général, quelles que soient les forces que vous ayez. Elles développeront celles que vous avez laissées, et je puis vous répondre que vous parviendrez sans difficulté dans l'endroit de la Bretagne où vous voudrez aller. Adieu, mon général, j'espère, sous peu de temps, toucher cette côte que je n'ai fait que reconnaître, et je ne doute pas du succès. J'espère que vous êtes bien persuadé du respectueux attachement que je vous ai voué pour la vie.

Si l'on trouvait extraordinaire que j'aie quitté Guernesey pour aller à cette expédition, je vous prie de vouloir bien vous charger de cette petite iniquité, qui sûrement n'en est pas une à vos yeux.

V

A Guernesey, ce 29 avril.

Le prince de Bouillon, mon général, a eu la bonté de me faire savoir l'arrivée de MM. de F*** et les bonnes nouvelles qu'ils ont apportées. Il est bien sûr, et vous pouvez l'être, de ma discrétion.

Quand on a compté des années, l'on est bien heureux de n'avoir à compter que des jours jusqu'au moment de rentrer dans sa patrie, et nous ne tarderons pas à y être comme nous le devons.

Je comptais aller passer quelques jours à Londres, mais j'attendrai à en recevoir des nouvelles. J'aimerais mieux traiter avec vous à Jersey ou même en Bretagne, quelques petites affaires dont je voulais vous parler à Londres. D'ailleurs j'en ai parlé à M. de

Plouër (1), à qui vous donnerez vos ordres et qui me les fera passer.

Je voudrais bien que l'on ne nommât point la majorité de mon régiment. Rien ne presse; M. de Montauran acceptera, j'en suis sûr. Il ne tient à M. du Dresnay que par la reconnaissance, et il y tient peu. Quand je lui dirai positivement, au moment du départ,

(1) Victor-Joseph-Jean de la Haye, comte de Plouër, fils de Jean-Charles-Pierre de la Haye, comte de Plouër; et de Françoise de Contades. Il était cousin germain de M. de Contades, qui, en 1796, le recommandait en ces termes au prince de Bouillon :

A Londres, ce 16 mai.

MON PRINCE.

Le comte de Plouër, mon cousin et presque mon frère aura l'honneur de vous remettre cette lettre. Je réclame pour lui les bontés dont vous m'avez comblé, et j'espère qu'il les méritera. Je suis ici pour quelques jours encore mais bien pressé de m'en aller. On assure que tout va bien et que bientôt tous nos désirs seront remplis. J'espère bientôt retourner sous nos drapeaux et les conduire au sein de notre patrie. Recevez, je vous prie, mon prince, l'assurance du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur,

Le comte de CONTADES.
(Record office, *Bouillon Correspondence.*)

d'accepter, il acceptera et sera enchanté. D'ailleurs, s'il n'acceptait pas, j'ai un aide-major, le comte d'Aché, qui a fait la guerre depuis quatre ans en Amérique et qui est venu pour cette expédition. Il est plein de zèle et d'intelligence, et vous en serez parfaitement content. Cela d'ailleurs ferait un très bon effet. J'imagine que Plouër vous aura parlé aussi pour les aide-majorités, déjà nommées, d'après le droit que nous croyions tous en avoir, et que M. de Williamson veut donner à l'ancienneté. Je le lui ai mandé et, en même temps, le cas où je me trouve. Mon premier capitaine est un capitaine de vaisseau qui n'a ni l'activité, ni les moyens qu'une aide-majorité exige. Au reste, cette affaire s'arrangera peut-être mieux, sans qu'on sache que je vous en ai parlé.

J'ai aussi prié M. de Plouër de vous parler pour un cheval pour moi, que je voudrais bien que vous permisiez qu'on mît avec les vôtres. Je lui ai mandé ce que je pouvais y

mettre. Il est impossible de s'en passer, et, sur les lieux, nous ne trouverions pas un petit mulet. S'il lui fallait quelques louis de plus, je vous serais obligé de les lui avancer. Une fois en Bretagne, lui et moi, nous ne manquerons pas d'argent, mais jusque-là nous en avons fort peu. Peut-être vous fais-je une demande indiscrete, mais je suis payé pour présumer de votre obligeance. Je suis parfaitement content d'environ cent officiers que j'ai eus. Ils ont du zèle sans importance, et je suis certain qu'ils serviront à merveille. Recevez, je vous prie, mon général, l'assurance du respectueux attachement que je vous ai voué pour la vie.

Je voudrais bien savoir ce qu'a fait le comte Etienne (1).

(1) Étienne-Charles, comte puis duc de Damas-Crux (1815). Le comte de Damas-Crux, à l'issue de la campagne de 1793, leva une légion qu'il conduisit au service de la Hollande, et qui, lors de l'invasion de ce pays par les troupes républicaines, passa à la solde et au service de l'Angleterre. L'infanterie de cette légion ayant été détruite

VI

A Guernesey, ce 5 mai 1795.

Je vous écris à Londres, mon général, et je vais de ma personne à Jersey : ainsi, ou vous me lirez, ou vous m'entendrez. Je commence par vous remercier d'avoir pensé à moi pour commander la cavalerie (1). Je ne saurais vous dire le plaisir que me fait une marque de confiance d'une personne qui m'en inspire. Ne me laissez pas encadré ;

à Quiberon, en 1795, le comte de Damas-Crux conclut, en 1796, avec le prince de Condé une capitulation, en vertu de laquelle il forma un régiment de hussards, composé des débris de sa légion, et il le commanda à l'armée de ce prince. (V. Courcelles. *Dictionnaire des généraux français*. T. V, p. 122.)

(1) M. de Contades eut été, en ce cas, remplacé par le comte de la Pelouse. Le comte d'Oilliamson le demanda en ces termes à M. de Puisaye dans un billet non daté :

« M. le comte de Williamson a l'honneur de représenter à M. le marquis de Ménilles que, M. le comte de Contades étant destiné à avoir un régiment de cavalerie, il serait

je vous servirai mieux autrement. Ayez aussi peu de cavalerie que vous voudrez; elle grossira à chaque pas que vous ferez. Il m'est arrivé du continent plusieurs officiers de hussards qui ont fait toutes les dernières campagnes et dont vous serez parfaitement content. Si les bottes manquent, de grandes culottes, surtout l'été, les remplaceront parfaitement bien. Je ne saurais vous dire le plaisir que m'a fait votre dernière lettre. Ce que j'avais vu à la côte ne m'avait pas inquiété du tout, et je vois que ce qu'on vous avait dit, avait produit le même effet. Autrefois, si on avait menacé d'une descente, tout le monde

nécessaire d'avoir un régiment d'infanterie de plus, pour former la brigade de quatre régiments d'infanterie et un régiment de cavalerie. Il a l'honneur de proposer à M. le marquis de Ménilles pour capitaine M. le comte de la Pelouse, qui réunit à toutes les qualités d'un des meilleurs officiers de l'armée, celle d'être propriétaire en Normandie, de la connaître parfaitement, et d'avoir fait la guerre de sept ans, ainsi que M. le chevalier de la Pelouse, son frère, qui depuis longtemps est major et qu'il demande pour lieutenant ou sous-lieutenant...»

aurait couru aux armes. Nous avons vu des spectateurs froids, rassemblés sur les hauteurs, qui n'avaient l'air de prendre aucun intérêt à ce qui se passait, quelques gardes nationaux qu'un coup de canon dispersait et qui n'avaient pas une pièce de quatre. Or, pour une descente, il n'y a que le canon à redouter. Si vos ennemis n'en ont point, vous les attaquez avec avantage, puisque vous vous faites soutenir du feu de vos vaisseaux.

Paraissez ; qu'ils revoient celui qu'ils aiment, qu'ils estiment, qui les a créés, conduits dans des temps bien plus difficiles, qui leur amène des secours, et les plus indécis s'empresseront de se ranger sous vos drapeaux.

Le vicomte de Blangy, mon ancien, est ici. Je n'y ai absolument rien à faire. Si vous avez quelques ordres à me donner, mandez le moi, et je serai bientôt auprès de vous.

Vous me mandez de Londres que M. de

Léon est employé comme maréchal de camp. Je ne crains pas les fortunes de Londres, et c'est en Bretagne que l'on aura à gagner sa position.

Adieu, mon général, j'espère que vous ne doutez pas du sincère attachement que je vous ai voué pour la vie.

VII

A Londres, ce mercredi.

Le comte de Contades s'est présenté hier pour avoir l'honneur de voir son général. Il le supplie de vouloir bien lui accorder un moment d'audience. Il a quelque chose d'absolument essentiel à lui communiquer. Il ira le chercher entre trois et quatre heures. S'il peut disposer d'un demi-quart d'heure, il lui fera grand plaisir de le lui accorder.

East Street, n° 103.

VIII (1)

J'ai vu ce matin, mon général, notre quatrième de l'autre jour (2). Il est venu me voir; j'en ai été parfaitement content. Je vous répons qu'il a pris son parti sur les anciens. Il craint même celui que j'ai trouvé hier chez vous (3). Il m'a dit (ce dont vous vous doutiez) qu'il se chargerait de la besogne si vous vouliez. Il m'a dit qu'il avait été pour vous voir hier et qu'il était fâché de ne pas vous avoir trouvé. Je lui ai dit que j'avais été témoin de vos regrets, que j'étais sûr que vous le verriez toujours avec grand plaisir. Il m'a demandé de l'aller prendre entre deux

(1) Ce billet a été imprimé dans les *Mémoires du comte de Puisaye*, t. VI, p. 17.

(2) M. d'Hervilly, qui avait dîné dans la taverne de Charing-Cross, avec MM. de Puisaye, de Chambray et de Contades.

(3) Le comte d'Oilliamson, d'après les commentaires de M. de Puisaye: (*Mémoires*, t. VI, p. 17.)

et trois heures aujourd'hui. Je lui ai dit que vous alliez dîner à la campagne, que sûrement il vous ferait plaisir d'y venir, mais que, dans tous les cas, vous pourriez convenir ensemble d'un rendez-vous plus long. Il s'est ouvert entièrement à moi : je vous réponds que tout ce qu'il désire, c'est d'aller, et d'aller comme vous l'avez arrangé. Ce qu'il a dit, était pour la forme, et il est convenu avec moi que la chose ne pouvait pas aller autrement. Je suis enchanté et, avec cette volonté, vous ne pouvez en trouver un meilleur. Donnez des ordres pour qu'on le laisse entrer. Adieu, mon général, je serai à deux heures et demie chez vous.

IX

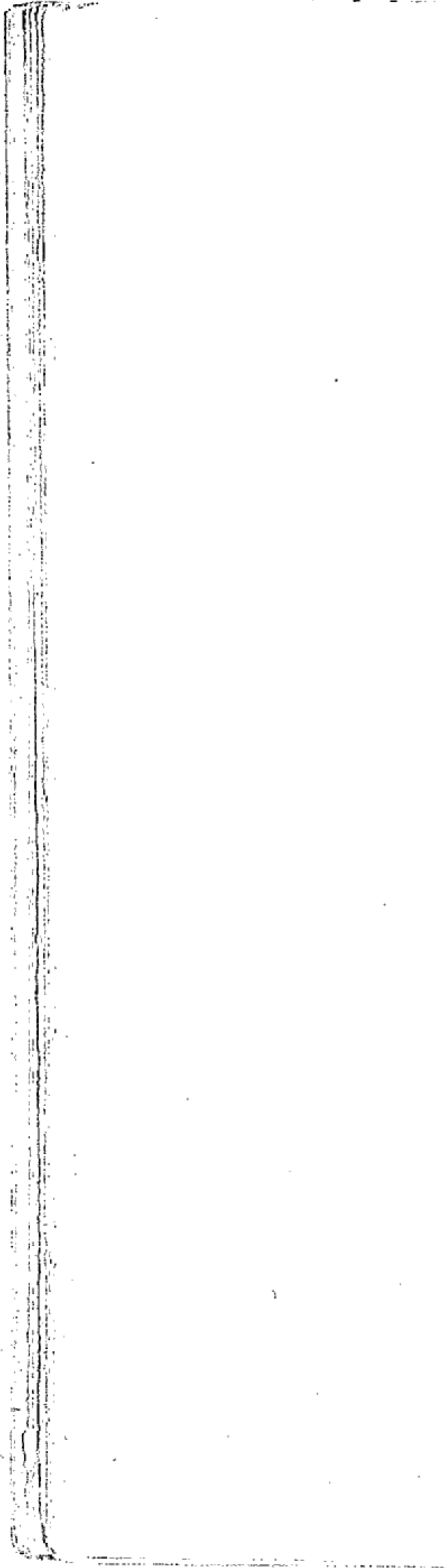
Le comte de Contades s'est présenté pour avoir l'honneur de voir son général et lui dire que le marquis de Damas, premier gentilhomme de la chambre, devait avoir un des

cadres du comte Etienne. Il lui a parlé et je crois qu'il aurait grande envie de partir tout de suite; mais il est retenu, d'abord par l'espèce d'engagement pris avec Étienne, et l'envie qu'il a d'avoir le brevet de colonel qu'a le duc de Chatillon (1). Je lui ai dit que, quant au brevet, ayant autant de droits que lui, je ne doutais pas que vous ne le lui donnassiez, et alors je lui donnerais un de ceux qui restent pour les cadres de cavalerie. Faites-moi dire si vous pouvez me voir demain matin. Votre silence sera réponse affirmative. Si vous ne pouvez pas, alors j'irai dîner chez M. de S.-M. N'oubliez pas aussi M. de Windham, en cas que vous le croyiez utile.

Recevez, je vous prie, l'assurance de mon respectueux attachement.

Le petit général me fait une mine horrible.

(1) Anne-Henry-Renier-Sigismond, fils de Anne-Charles-Sigismond de Montmorency, duc de Luxembourg. Mort avant son père en 1795, il porta le titre de duc de Chatillon.



II

ÉTAT DU CORPS D'INFANTERIE (1)

COMMANDÉ PAR

LE MAJOR COMTE DE WILLIAMSON (2)
(Jersey, 1795)

ÉTAT-MAJOR

MM.

Aide-Major Le vicomte de Williamson (3).
Adjudant Le baron de la Bassère.

(1) V. British Museum, papiers de Puisaye, t. LXVI, *Rassemblement des émigrés à Jersey*, et, Record Office, papiers du prince de Bouillon, *Lettres du comte de Williamson*.

(2) Le comte d'Oilliamson (Marie-Gabriel-Eléonor) avait, pendant l'émigration, repris, comme nous l'avons dit, la forme anglaise de son nom. Le comte d'Oilliamson commandait à Quiberon une division qui ne débarqua pas. Il rendit plus tard les plus grands services à la cause royale dans l'armée de Basse Normandie, dont il dirigea les opérations. Nous reproduisons la note le concernant adressée à M. Windham, lors de la nomination des officiers supérieurs :

« M. le comte d'Williamson (*sic*), major, sert depuis 1756, a fait toute la guerre de Sept ans, quatre campagnes, capitaine de dragons, colonel en 1769, maréchal de camp en 1788. »

(3) Le vicomte d'Oilliamson (François-Etienne), frère

	MM.
<i>Quartier-Maître</i>	Blin.
<i>Aumônier</i>	L'abbé de Williamson.
<i>Chirurgien-Major</i>	Salles.
<i>Aide-Chirurgien</i>	Bégny.

COMPAGNIE DE CONTADES

<i>Capitaine</i>	Le comte de Contades (1).
<i>Lieutenant</i>	Le comte de Plouër.
<i>Sous-Lieutenant</i>	Le comte de Peysac.

MM.	MM.
1. Le comte de Coët- lando.	4. Le comte de Bril- hac.
2. Le comte de Saint- Sauveur.	5. Le comte de Rever- seaux.
3. De la Morélie.	6. Le comte de Médavy

du précédent, plus tard major général de l'armée de Frotté, fusillé par une patrouille républicaine au Ménil-Adelée (Manche), en 1799. Voici les notes le concernant présentées à M. Windham :

« Aide major, le vicomte de Williamson, sert depuis 1759, a fait toute la guerre de Sept ans, capitaine de cavalerie en 1770, major et lieutenant-colonel depuis plus de vingt ans. Les anciens lieutenants-colonels ne voulaient point du grade de colonel parce qu'ils passaient à celui de maréchal-de-camp sans être colonels. Le vicomte de Williamson était dans ce cas. »

(1) Nous transcrivons ici, à titre de curiosité, le brevet de capitaine du comte de Contades.

« George the third, by the grace of God, King of Great Britain, France and Ireland, Defender of the Faith, etc.... To

- MM.
7. Le baron de Péli-
sier.
 8. Le comte de Conan.
 9. De Possesse.
 10. De Brié.
 11. De Fourmer.
 12. De Maiguenat.
 13. De Montfort.
 14. Le chevalier d'Aché.
 15. De Chaffoy.
 16. Le baron de Bou-
veron.
 17. Le comte de Juigné.

- MM.
18. Le comte de Léon-
Juigné.
 19. Le marquis de Pra-
comtal.
 20. Le vicomte de Tre-
merenc.
 21. Le comte de Bizien.
 22. Du Aultier.
 23. De la Pommelle.
 24. De Montchal.
 25. De la Rocherousse,
 26. Le chevalier de
Chaffoy.

our Trusty and Wellbeloved le comte de Contades Greeting
We reposing especial Trust and Confidence in your Loyalty,
Courage and good Conduct, do by these Presents constitute
and appoint you to be captain of a company in the comte
de Williamson's Corps of Infantry, to be forthwith raised
for the British service and to be composed of French
Subjects.

« You are therefore to take the said company into your
care and charge and duty to exercise as well the officers as
soldiers thereof in arms, and to use your best endeavours to
keep them in good order and discipline, and We do hereby
command these to obey you as their captain and you are
to observe and follow such orders and directions from Time
to Time, as you shall receive from Us, your major commandant,
or any other your superior officier, according to the rules and
discipline of war, in pursuance of the trust hereby reposed in
you. Given at Our Court at Saint James's, the second day of
march 1795, in the thirty fifth year of our reign.

« By His Majesty's command,

« PORTLAND.»

MM.

27. Le chevalier de Gourville.
28. De Lanniers.
29. De Séguin.
30. De Repentigny.
31. Du Fresnoy.
32. De la Pomelle, fils.
33. Le comte de Kouarty.
34. De Lambert.
35. Le Bègue.
36. De Gourdéan.
37. De la Bussine.
38. Le Penevault.
39. Le chevalier de la Brisaye.
40. Le marquis de Villeneuve.
41. De Péliissier, fils.
42. De Lort.
43. Auguste du Chesne.
44. De Reverseaux.
45. Le chevalier de la Crochais.
46. De Poulpiquet.
47. Le chevalier de Cheffontaine.
48. Le chevalier de la Bourdonnaye.

MM.

49. De la Villebrune.
50. De Tremerenc.
51. Koersiault.
52. Le marquis de Langle.
53. Le chevalier de Huchet.
54. Du Rossel.
55. De Drouet.
56. De Coustin de Manadan.
57. Le chevalier de Coustin.
58. Noël du Rocher.
59. Du Pomeret.
60. De Louvigny.
61. Silv. de Cheffontaine.
62. De Frémignon.
63. De Caron.
64. Du Tilleul.
65. De Saint-Oms.
66. Du Bort.
67. De Froger de Pontleroy.
68. De la Villetchart.
69. De la Villevoigt.
70. De Saint-Nicolas.
71. De la Rivière.

MM.	MM.
72. De Saint-Gilles.	75. Fred. Du Chesne.
73. De Ranbesc.	76. Le vicomte de Tremérenc.
74. Le chevalier de Suilhac.	

COMPAGNIE DE BLANGY

	MM.
<i>Capitaine</i>	Le vicomte de Blangy (1).
<i>Lieutenant</i>	Le chevalier de Blangy.
<i>Sous-Lieutenant</i>	Le vicomte de Guillerages.

MM.	MM.
1. Antoine de Fontanges.	7. De Guérin de la Houssaye.
2. Le baron d'Autroche.	8. Buissy de Tasser-ville.
3. Le comte Henry de Blangy.	9. Honoré Victor.
4. Lefort de Carnerville.	10. De Buissy.
5. De Morinvilliers.	11. Le comte de Mor-san.
6. De Corbin.	12. Le comte Vauquelin de Sassy.

(1) « Le vicomte de Blangy, vingt-cinq ans de service, commandant un corps de la gendarmerie. » (Note présentée à M. Windham.)

MM.

13. De Logerais.
14. De Montalembert.
15. Le baron de Chalus.
16. D'Orfeuille.
17. Le comte de Solare.
18. Le comte de Peysac.
19. Charles Le Marin.
20. Le marquis de Brouillac.
21. De Fontenay.
22. Le baron de Plunket.
23. Jean Rivière.
24. Jacques Dallot.
25. François de Gastbled.
26. Michel de Perdrieux.
27. Nicolas Le Breton.
28. Leroy du Bourg.
29. Le chevalier Macklot.
30. Henry Macklot.
31. Le marquis de Gourmont.

MM.

32. Le chevalier de Gourmont.
33. Le marquis de Servin.
34. Le chevalier de Servin.
35. Le chevalier de Crasménil.
36. Le comte du Buat.
37. Le vicomte du Buat.
38. Le chevalier de Renneville.
39. Des Iles.
40. De Montfiquet.
41. Le chevalier d'Oisy.
42. De Vauquelin.
43. De la Vaquerie,
44. Dursus l'ainé.
45. Clarence.
46. Noël.
47. De Berruier.
48. De Wailly.
49. Le baron de Vitry.
50. M. Damour.
51. Le comte de Sommeris.
52. D'Argenteau.

MM.	MM.
53. Le comte de Champagne.	60. De Colleville.
54. De Montéclair.	61. De Gaillabert.
55. De Géliande.	62. De Labbey.
56. De Nantiat.	63. Le baron de Colbert.
57. Le baron de Mallet.	64. Le baron de Cou-
58. De Canoie.	tes.
59. De Bertrand.	

COMPAGNIE DE LA SERRE

	MM.
<i>Capitaine</i>	Le comte de la Serre (1).
<i>Lieutenant</i>	Le chevalier de Moligny.
<i>Sous-Lieutenant</i>	Le comte de Doulcet

MM.	MM.
1. Des Arpantis.	9. De Pichard.
2. De Gazeau.	10. De Brossard, père.
3. De la Haye.	11. De Brossard, fils
4. De Peyrat.	12. De Galard.]
5. De la Lande, père.	13. De Grammont.
6. De la Lande, fils.	14. De la Bigotière.
7. De la Vallade.	15. Du Hautoy.
8. De Magnac.	16. De Beaurepaire.

(1) « Le comte de la Serre, maréchal de camp ; les services les plus actifs et les plus distingués depuis 1746. » (Note présentée à M. Wind'ham.)

MM.	MM.
17. De Sainte-Aulaire.	31. De Morel.
18. Dorly.	32. De Trenué.
19. Marié.	33. De Botherel.
20. De la Mennerie.	34. De Sainte-Aulaire, neveu.
21. De Combettes.	35. De Gastbled.
22. De Brossard, fils.	36. De Froberville.
23. De Caillaut.	37. De Courde.
24. De Bourbon.	38. Du Fougeray.
25. De Hamelin.	39. De Verdier.
26. De Pigache.	40. De Fulconis.
27. De Guelkuy.	41. De Courtigny.
28. De Bruny.	42. Dubois-Grollier.
29. De Galibert.	
30. D'Arnault.	

COMPAGNIE DE CHAMBRAY

	MM.
<i>Capitaine</i>	Le vicomte de Chambray (1).
<i>Lieutenant</i>	De Béatrix.
<i>Sous-Lieutenant</i>	Le comte de Hercé.
MM.	MM.
1. De Trémic.	3. De Moreau.
2. De Boishamon.	4. La Moussaye.

(1) « Le vicomte de Chambray, vingt-cinq ans de service, 16 ans capitaine de cavalerie, depuis colonel aux chevaux-légers. » (Note présentée à M. Windham.)

MM.

5. De Botherel, fils.
6. De Bouillé.
7. De Bouillé.
8. Bussy-la-Boullaye.
9. Roger.
10. Osmont.
11. Chevru.
13. Denneval.
13. De Forget.
14. De Gelin.
15. D'Aubry.
16. De Villebert.
17. De Calonne.
18. De Torcy.
19. De Forges.
20. De Marnienne.
21. D'Ozouville.
22. d'Orville.
23. De Vissagnets.
24. Du Chemin.
25. Des Rotours.
26. Granchin.
27. De Monti.
28. De Farcy.
29. De Varennes.
30. De Nanteuil.
31. De Margeot.
32. De Marconnay.
33. De Chapdelaine.

MM.

34. De Boisbaudry.
35. De Rochemure.
36. De Pays.
37. Le Febvre.
38. De Guerpel.
39. De Guers.
40. D'Aymar.
41. Blanchouin.
42. De Bonchamps.
43. Le chevalier du
Huchet.
44. De Clomadeux.
45. Espivent.
46. De Geslin.
47. De Chapdelaine.
48. De Fontenelle.
49. De Monthulay.
50. De Martigny.
51. De la Faverie.
52. De la Loubière.
53. De la Pallu.
54. De Turgot.
55. De Vauquelin.
56. De Saint-Luc.
57. De Warne.
58. De Courcy.
59. De Saint-Luc.
60. De Gouyon.
61. De Vanteaux.

MM.	MM.
62. De la Moricière.	76. Osmont.
63. De Guerpel, fils.	77. Jaques.
64. De Belley.	78. Pottier.
65. De Sainte-Colombe	79. De Guer.
66. De Forges.	80. De Botherel, père.
67. Loncle.	81. Le Gras.
68. Broise.	82. De Goulaine.
69. De Mademanche.	83. De Chatillon.
70. Molart.	84. De Ribon.
71. Bernard.	85. De Vaux.
72. De la Bourdonnaye	86. Du Fief.
73. De Hercé.	87. De Court.
74. De Welsh.	88. La Houssaye.
75. Pierre.	

III

LETTRE DE L'ABBÉ PÉRICAUD

A M. DE PUISAYE

(Papiers de Puisaye, vol. LXXIV, *Correspondance de l'abbé Péricaud*,
fol 40.)

2 avril 1807.

M. d'Allègre m'a dit que M. de Brécourt désirait que je lui fisse part de la manière dont M. l'évêque de Dol était tombé au pouvoir des républicains à Quiberon. Je vais lui rapporter tout ce qui se passa. Les circonstances m'en sont encore aussi présentes que si l'événement s'était passé hier.

(1) L'abbé Péricaud (Léonard), prêtre du diocèse de Limoges, grand vicaire de Séez, serait, parmi les figures secondaires de l'émigration, une des plus curieuses à étudier. Il n'eut certes rien d'un héros, mais possédant tout l'entregent d'un brouillon et toute l'activité d'un intrigant, il fut en relation avec tant de personnes et mêlé à tant de choses que sa correspondance avec Puisaye

M. l'évêque de Dol fut informé à deux heures après minuit de la trahison qui avait introduit un certain nombre de républicains dans le fort Penthièvre, et on lui dit en même temps de songer à se sauver. Ne croyant pas le danger aussi pressant et convaincu qu'il ne trouverait aucun obstacle pour s'embarquer, il s'occupa tranquillement à faire

fait pénétrer plus qu'aucune autre, dans le monde des émigrés en Angleterre, nous en montrant les misères et les grandeurs, les regrets légitimes et les espérances folles. Nous devons nous borner ici à quelques renseignements biographiques, les empruntant à une note de Puisaye lui-même, conservée dans le vol. LXXVII de ses papiers (*Lettres diverses des ecclésiastiques royalistes*), et écrite en 1805 :

L'abbé Péricaud, chanoine de l'église cathédrale de Sées, vicaire général du même diocèse, chapelain de Monsieur, aujourd'hui Louis XVIII, et secrétaire de la feuille de son apanage, se réfugia à Londres où il arriva sur la fin du mois de septembre 1792. Il a cherché à se rendre utile, soit dans son état, soit dans les choses qui avaient rapport à la chose publique. Le connaissant depuis longtemps et partageant l'estime et la confiance que ma famille avaient conçues pour lui, je m'empressai de le rechercher en arrivant à Londres, en 1794. Lorsque l'expédition de Quiberon fut arrêtée, nous lui proposâmes, M. l'évêque de Dol et moi, de nous y suivre. Il y consentit quoiqu'on n'eût accordé aucun traitement à la classe des ecclésiastiques qui accompagneraient ce prélat. M. l'évêque de Dol, qui le connaissait depuis longtemps et qui savait d'ailleurs comment il s'était conduit en France et à

ses paquets, et, quoiqu'on le pressât d'accélérer, il ne se hâta pas davantage. Il n'arriva au Port-Aliguen que vers les sept heures et demie du matin, car ce ne fut qu'un peu avant six heures du matin que j'appris que le fort était au pouvoir de l'ennemi, et encore je ne l'appris que par hasard. Je me rendais à la chapelle pour dire la messe; j'aperçus un

Londres, lui donna des lettres de grand vicaire, en sa qualité de vicaire apostolique, et voulut l'avoir toujours près de lui. Après la mort de ce digne prélat, il le remplaça dans sa qualité d'aumônier général de l'armée royale et catholique, et il remplit ces fonctions sous mes yeux, jusqu'au retour de l'expédition en Angleterre. A son retour à Londres, il sollicita des secours pour lui et pour le petit nombre d'ecclésiastiques qui avaient perdu leurs effets, mais ses demandes furent rendues inutiles par les intrigues de ceux qui n'avaient pas été favorables à cette expédition. Ils avaient au moins le droit d'espérer qu'on leur donnerait des secours du comité, à dater de l'époque de leur départ de Londres, mais ce ne fut qu'à force de sollicitations qu'il put obtenir un seul mois. Il ne fit plus dès lors aucunes demandes, et il chercha à se procurer des ressources par son travail, pour suppléer à l'insuffisance des ressources du gouvernement. Au mois de janvier 1804, on lui proposa d'aller joindre M. Spencer Smith, envoyé extraordinaire de Sa Majesté Britannique auprès de la cour électorale de Wurtemberg. Il se rendit à Stuttgart, et cette mission ne l'exposa pas à moins de dangers que l'expédition de Quiberon..... L'abbé Péricaud a continué depuis à se rendre utile autant qu'il l'a pu. Parvenu au delà de l'âge de soixante ans, il supplie le gouvernement de vouloir bien augmenter son traitement, »

ecclésiastique qui marchait à grands pas, ayant son sac de nuit sous le bras. Je l'appelai et lui demandai où il allait de si bonne heure. « Je vais m'embarquer, me répondit-il, le fort est pris. » Je ne voulus en rien croire. Je passai chez M. de Saint-Maurice; on me dit qu'il était parti. Je rencontrai alors M. de Botherel et M. de Beaupoil, qui revenaient du fort. Ils m'en confirmèrent la prise et me conseillèrent de partir. Je me rendis à la maison où j'étais logé. Je pris un mauvais sac de nuit avec le peu d'effets qu'il y avait, sans chercher le reste, et je me rendis au port le plus vite que je pus.

En arrivant, j'aperçus un chasse-marée sur lequel il y avait plusieurs personnes de ma connaissance, entre autres M. de Saint-Maurice. On m'appela; quoique je fusse tout en sueur et qu'il fît froid, je gagnai le chasse-marée. Des matelots toulonnais étaient occupés à le mettre à flot, mais tous leurs efforts furent inutiles parceque la marée se retirait.

Il fallut descendre. Ce fut alors que j'aperçus M. l'évêque de Dol, qui arrivait dans une mauvaise voiture avec tous ses effets bien empaquetés. J'eus le joindre. Nous errâmes sur le rivage jusqu'à environ dix heures, attendant une barque avec autant d'impatience que les âmes qui sont sur les bords de l'Achéron. Jusquelà, nous avions vu dans un certain éloignement un corps de républicains qui s'avançaient lentement parce que leur marche était retardée par un corps de royalistes qui disputaient le terrain, mais, comme ils n'étaient alors qu'à environ deux milles, M. l'abbé de Hercé dit à son frère : « Voici le moment, mon frère, d'offrir à Dieu le sacrifice de notre vie. » Le saint prélat, qui n'y tenait pas beaucoup, qui s'était toujours attendu à périr dans l'expédition, qui m'en avait entretenu sans cesse, comme s'il avait eu un pressentiment de son sort, lui répondit avec le calme qui annonce une conscience pure : « Mon sacrifice est fait. » Il m'avait souvent dit à Londres et pendant

la traversée: « Je périrai, mais c'est obtenir la couronne du martyr à bon marché. J'ai soixante-dix ans, je suis accablé d'infirmités, je ne puis pas raisonnablement espérer de pousser loin ma carrière. Je sacrifie à Dieu deux ou trois années tout au plus. »

Je dis alors à M. l'abbé de Hercé que je n'approuvais pas du tout le parti qu'il proposait. « Vous voyez comme moi, me répondit-il, qu'il n'y a aucun moyen de se sauver. — Je n'en vois pas pour le moment, lui dis-je, mais il nous reste toujours une chance pendant que nous sommes sur les bords de la mer, au lieu que vous renoncez à tout espoir en rentrant dans les terres. Vous allez vous jeter entre les bras des patriotes. Si je dois devenir une de leurs victimes, ils me prendront ici, mais bien certainement, je ne courrai pas au-devant d'eux. — Mais quand il viendrait une barque, mon frère est hors d'état de pouvoir en profiter, infirme comme il est. — J'en conviens, lui dis-je, mais il y